

Institutions juridictionnelles

Longtemps, les facultés de droit n'ont proposé aux étudiants débutants que le très traditionnel cours d'« Institutions judiciaires ». Aujourd'hui, c'est la connaissance des « Institutions juridictionnelles » qui éclaire l'apprentissage du droit substantiel, dans chacune de ses branches. Derrière cette formulation, se dessine l'ensemble des principes, des structures et des personnes qui contribuent à la mission de dire le droit et de trancher les litiges.

Cet ouvrage dresse donc un panorama complet de la justice française, aussi bien administrative que judiciaire, dans son environnement contemporain en suivant trois axes majeurs : **la justice** (principes fondamentaux et organisation générale), **ses juridictions** (description de toutes les juridictions ordinaires) et **ses acteurs** (juges et magistrats, auxiliaires de justice).

Conçu pour être un cours clair et accessible, ce manuel est ainsi destiné en priorité aux juristes débutants, étudiants de 1^{re} année de licence en droit et en AES mais également aux juristes plus aguerris, qui se préparent aux concours de la magistrature ou se destinent à l'avocature, ainsi qu'à toutes les professions juridiques liées à la Justice.

Maylis Douence

est maître de conférences en droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Marc Azavant

est maître de conférences en droit privé à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et avocat au barreau de Pau.



9 782247 089628

ISBN 978-2-247-08962-8
6791966 24 €